

Produit Statistique**Census 2011****Informations générales**

-

Domaine

3.7.06. Conditions de vie et bien-être

Statistiques voisines

Dépenses des ménages ; Educations suivis par des personnes (AES) ; Exploitation des cinemas ; Formation continue dans les entreprises (CVTS) ; Indicateur Synthétique d'Accès aux Droits Fondamentaux (ISADF) ; Indicateurs de pauvreté ; Inégalité de revenu d'après le coefficient de Gini ; L'emploi du temps ; Logements publics SLSP ; Part des majeurs ayant été admis à la procédure en règlement collectif de dettes ; Part des moins de 18 ans vivant dans un ménage sans revenus d'un travail en Belgique ; Recensement général 2001 ; Revenus et conditions de vie ; Statistique fiscale des revenus ; Urban audit

Mots-clés

-

Mise à jour du document 21/10/2014*Périodicité*

Décennale

Actualité

-

Textes légaux de référence

Règl. (CE) n o 1201/2009 de la Comm. 30/11/2009 portant mise en œuvre du règl. no 763/2008 du Parlement euro. et Conseil concernant recensements de la population et du logement en ce qui concerne spécifications techniques des thèmes et de classification ; Règl. (UE) No 519/2010 de la commission du 16/10/2010 portant adoption du programme des données statistiques et des métadonnées concernant recensements de population et du logement prévu par règlement (CE) no 763/2008 du Parlement européen et du Conseil ; Règl. No 1151/2010 de comm. du 8/12/2010 portant mise en œuvre du règl. 763/2008 du Parl. euro. concernant recensements de pop. et log. en ce qui concerne modalités et structure des rapports de qualité ainsi que format techn. pour transmission des données ; Règlement (CE) n° 763/2008 du Parlement européen et du Conseil du 9 juillet 2008 concernant les recensements de la population et du logement

Supports de diffusion

Communiqué de presse ; L'utilisation des micro-données est soumise à l'accord préalable de la commission de la Protection de la Vie Privée. Une fois la demande spécifique approuvée, les données seront livrées par Statistics Belgium. ; be.STAT

Concepts et classifications

Concepts

Age moyen de la population ; Conditions de logement ; Densité de population ; Emplacement du lieu de travail ; La population active occupée ; Les locaux d'habitation ; Les logements classiques ; Les logements classiques occupés ; Les ménages privés ; Les noyaux familiaux ; Nombre d'habitants ; Nombre d'occupants ; Nombre de logements classiques occupés dans des bâtiments résidentiels ; Nombre de ménages privés ; Nombre de pièces par unité de logement ; Norme de densité ; Part d'indépendants avec ou sans employés dans la population active occupée ; Part d'étrangers avec une nationalité d'un pays de l'UE-27 dans la population totale ; Part d'étrangers avec une nationalité d'un pays hors de l'UE-27 dans la population totale ; Part d'étrangers dans la population totale ; Part de la population active occupée travaillant hors de sa province de résidence ; Part de la population ayant résidé à l'étranger et ayant immigré en 1980 ou après ; Part de la population de 15 à 64 ans dans la population totale ; Part de la population de 20 ans et plus ayant un diplôme de l'enseignement supérieur ; Part de la population totale ayant emménagé dans son logement actuel au cours de l'année 2010 ; Part de la population totale née dans un pays de l'UE-27 (hors Belgique) ; Part de la population totale née hors de l'UE-27 ; Part de la population totale née à l'étranger ; Part de la population âgée de 65 ans et plus dans la population totale ; Part de la population âgée de moins de 15 ans dans la population totale ; Part de logements dans des bâtiments avec un seul logement dans l'ensemble des logements classiques occupés dans des bâtiments résidentiels ; Part de logements occupés par leur propriétaire dans l'ensemble des logements classiques occupés dans des bâtiments résidentiels ; Part de personnes mariés dans la population âgée de 18 ans et plus ; Part de personnes vivant en partenariat enregistré dans la population âgée de 18 ans et plus ; Part de salariés dans la population active occupée ; Part des logements classiques occupés dans des bâtiments résidentiels construits avant le 1er janvier 1919 ; Part des logements classiques occupés dans des bâtiments résidentiels construits à partir du 1er janvier 1991 ; Part des logements classiques occupés dans des bâtiments résidentiels construits à partir du 1er janvier 2001 ; Part des ménages privés composés d'un couple avec au moins un enfant ; Part des ménages privés composés d'un couple sans enfant ; Part des ménages privés composés d'une famille monoparentale ; Part des ménages privés composés d'une seule personne ; Population ; Position dans la famille ; Position dans le ménage ; Rapport de féminité ; Régime d'occupation des logements classiques ; Régime de propriété ; Résidence à l'étranger et année d'immigration dans le pays ; Situation au regard de l'activité du moment ; Situation dans la profession ; Situation matrimoniale légale ; Taille du ménage privé ; Taille du noyau familial ; Taille moyenne des ménages privés ; Taux

Couverture

<i>Couverture géographique</i>	Belgique
<i>Première période disponible</i>	1 janvier 2011
<i>Unité statistique</i>	Population belge, ménages privés, noyaux familiaux, locaux d'habitation, logements classiques, logements classiques occupés
<i>Population statistique</i>	Population belge, ménages privés, noyaux familiaux, locaux d'habitation, logements classiques, logements classiques occupés

Données de base

<i>Enquêtes</i>	-
<i>Données administratives</i>	Administration générale de la documentation Patrimoniale ; BCE : Banque-carrefour des Entreprises ; Banque carrefour de la sécurité sociale ; FCAR : Fichier central d'Adresses de Référence ; RNPP: Registre national des personnes physiques ; Registres de l'enseignement des différentes communautés ; SPF Finances : Impôt des personnes physiques
<i>Produits statistiques</i>	Recensement général 2001
<i>Période de base</i>	-
<i>Méthodes d'agrégation</i>	-
<i>Méthodes d'ajustement</i>	-

Définitions

<i>Titre</i>	<i>Définition</i>	<i>Unité/ Nomenclature</i>
Age	L'âge est mesuré en années révolues au 1er janvier 2011.	Nombre d'années
Sexe	-	Masculin/ Féminin (avec date de validité)

Conditions de logement	<p>Cette variable concerne l'ensemble de la population et considère le type d'habitation qu'occupe une personne au moment du recensement.</p> <p>Les logements classiques sont des ensembles distincts (entourés de murs et couverts d'un toit) et indépendants (avec une entrée directe sur la rue ou un escalier, un couloir), qui sont conçus pour servir d'habitation permanente.</p> <p>Les autres unités d'habitation sont les baraques, caravanes, moulins ou toute autre abri utilisé pour l'habitation humaine, qu'ils aient été conçus pour l'habitation humaine ou pas.</p> <p>Les locaux d'habitation collectifs sont habités par des ménages collectifs tels que définis par le Registre National.</p>	Inconnu
Emplacement du lieu de travail	L'endroit où une personne pourvue d'un emploi exerce son activité professionnelle.	Inconnu
Salles de bain	Cette variable permet de distinguer les logements équipés d'une salle de bain de ceux qui ne le sont pas.	Inconnu
Lieu de résidence habituelle	Le lieu de résidence est celui enregistré dans le Registre National à la date du 1er janvier 2011. Il s'agit donc du lieu de résidence légale.	Inconnu
Lieu de résidence habituelle un an avant le recensement	<p>Cette variable mesure le lien entre le lieu de résidence actuel et le lieu de résidence un an avant le recensement.</p> <p>Les personnes qui ont changé plus d'une fois leur résidence habituelle au cours de l'année 2010 sont classées d'après leur lieu de résidence habituelle antérieur, c'est-à-dire le lieu de résidence habituelle d'où elles se sont déplacées vers leur lieu de résidence habituelle actuel.</p>	Inconnu
Localité	<p>La localité est une agglomération de population distincte, c'est-à-dire une zone définie par un groupe de population vivant dans des constructions voisines les unes des autres ou contiguës.</p> <p>Cette zone constitue un ensemble de constructions dont aucune n'est distante de plus de 200 mètres de la construction la plus proche.</p>	Inconnu

Logements par époque de construction	Cette variable concerne l'année d'achèvement du bâtiment dans lequel se trouve le logement.	Inconnu
Logements par type de bâtiment	Cette variable correspond au nombre de logements que compte le bâtiment dans lequel se trouve le logement.	Inconnu
Modalité de jouissance du logement par le ménage	Ce thème concerne les modalités suivant lesquelles un ménage occupe son logement. Si un membre du ménage est propriétaire d'une partie du logement, qu'il en ait l'usufruit ou la nue-propriété, il est considéré comme propriétaire du logement.	Inconnu
Niveau d'enseignement	Le niveau d'enseignement désigne le niveau d'études le plus élevé atteint avec succès.	Inconnu
Nombre de pièces par unité de logement	Une pièce est défini comme ayant une superficie au moins égale à 4m ² .	Inconnu
Nombre d'occupants	Ce chiffre correspond au nombre de personnes domiciliées légalement dans un logement.	Inconnu
Norme de densité	Cette variable représente le rapport entre le nombre de pièce du logement et son nombre d'occupants.	Inconnu
Pays de citoyenneté	La citoyenneté est le lien juridique particulier qui existe entre un individu et son État ; elle est acquise par la naissance ou la naturalisation.	Inconnu
Pays/Lieu de naissance	Ces données se réfèrent à l'endroit où a eu lieu la naissance. Les informations relatives au pays de naissance sont recueillies sur la base des frontières internationales telles qu'elles existaient au 1er janvier 2011.	Inconnu

Position dans la famille	Un noyau familial est composé de deux personnes ou plus, qui vivent dans le même ménage et dont les liens sont ceux de mari et d'épouse, de partenaire en partenariat enregistré, de partenaires vivant en union consensuelle ou de parent et d'enfant. On entend par enfants les fils et filles par le sang, issus d'un mariage antérieur ou adoptifs (quels que soient leur âge et leur situation matrimoniale), qui résident habituellement dans le ménage d'au moins l'un des parents, sans partenaire et sans enfant qui leur est propre dans le même ménage.	Inconnu
Position dans le ménage	Le concept de ménage-foyer a été privilégié. Le ménage privé est donc: <ul style="list-style-type: none"> • soit un ménage isolé, c'est-à-dire une personne qui vit seule dans une unité d'habitation distincte ou qui occupe une ou plusieurs pièces d'une unité d'habitation, mais qui ne forme pas avec d'autres occupants de l'unité d'habitation un ménage multiple répondant à la définition ci-après ; • soit un ménage multiple, c'est-à-dire un groupe de deux personnes ou plus qui s'associent pour occuper une unité d'habitation, en totalité ou en partie, et pourvoir en commun à leurs besoins alimentaires et éventuellement aux autres besoins essentiels de l'existence. 	Inconnu
Régime de propriété	Cette variable est relative à la propriété du logement et non à celle du terrain sur lequel il est bâti.	Inconnu
Régime d'occupation des logements classiques	Cette variable permet de distinguer les logements classiques occupés de ceux inoccupés au moment du recensement.	Inconnu
Résidence à l'étranger et année d'immigration dans le pays	L'année d'arrivée est l'année civile au cours de laquelle la personne considérée a établi le plus récemment sa résidence légale en Belgique. (L'année d'immigration la plus récente est déclarée.)	Inconnu

Secteur d'activité économique	Il s'agit du type de production ou d'activité de l'établissement dans lequel se trouve l'emploi d'une personne active. La classification d'une personne dans les modalités des variables « branche d'activité économique » et « situation dans la profession » se fonde sur un seul et même emploi. Pour les personnes ayant plus d'un emploi, leur emploi principal est déterminé en fonction des revenus perçus. Les personnes de 15 ans et plus qui étaient chômage au cours de la semaine de référence, mais avaient déjà occupé un emploi sont classées dans les rubriques en fonction du secteur d'activité de leur dernier emploi.	Inconnu
-------------------------------	---	---------

Situation au regard de l'activité du moment	<p data-bbox="598 147 1197 347">La situation au regard de l'activité du moment est le rapport entre une personne et l'activité économique pendant les sept jours précédant le recensement.</p> <p data-bbox="598 369 1197 616">La population active du moment comprend toutes les personnes qui remplissent les conditions requises pour être rangés parmi les personnes pourvues d'un emploi ou parmi les chômeurs.</p> <p data-bbox="598 638 1197 1064">Les personnes pourvues d'un emploi comprennent toutes les personnes qui ont 15 ans ou plus et qui, durant la période de référence :</p> <ul data-bbox="598 784 1197 1064" style="list-style-type: none"> • ont effectué au moins une heure de travail pour en tirer une rémunération, ou • étaient temporairement absentes d'un emploi dans lequel elles avaient déjà travaillé et avec lequel elles entretenaient un lien formel, ou d'une activité indépendante. <p data-bbox="598 1086 1197 1556">Les chômeurs comprennent toutes les personnes de 15 ans et plus qui étaient :</p> <ul data-bbox="598 1164 1197 1556" style="list-style-type: none"> • sans travail, c'est-à-dire qui n'avaient ni un emploi salarié ni un emploi indépendant pendant la semaine de référence, et • disponible pour travailler, c'est-à-dire pour occuper un emploi salarié ou indépendant pendant la semaine de référence, et • à la recherche d'un travail pendant la semaine de référence. <p data-bbox="598 1579 1197 1807">Les étudiants comprennent les étudiants du deuxième et troisième degrés qui :</p> <ul data-bbox="598 1657 1197 1807" style="list-style-type: none"> • ont atteint l'âge minimum requis pour exercer une activité économique ; • sont inactifs et • ne sont ni retraités ni rentiers. 	Inconnu
---	--	---------

Situation dans la profession	Les personnes de 15 ans et plus en activité pendant la semaine de référence ou au chômage mais ayant déjà occupé un emploi sont classées dans une seule catégorie en fonction de la situation dans la profession de leur dernier emploi. Si une personne est à la fois employeur et salarié, elle sera comptabilisée dans une seule catégorie en fonction des revenus perçus.	Inconnu
Situation matrimoniale légale	La situation matrimoniale légale représente la situation légale d'un individu au regard des lois concernant le mariage et le partenariat enregistré. La législation belge connaît la notion de cohabitation légale, notion qui ne répond que partiellement au concept de partenariat enregistré, puisqu'elle n'implique pas d'obligation conjugales légales entre les deux personnes. Ainsi, une cohabitation légale peut être conclue entre, par exemple, un frère et sa sœur, ou entre un père et son fils. Afin de fournir une évaluation la plus fidèle possible du concept de partenariat enregistré, les individus présentant des liens de parenté entre eux ont été soustraits de la population des cohabitants légaux.	Inconnu
Taille du ménage privé	Nombre de personnes composant le ménage privé.	Inconnu
Taille du noyau familial	Nombre de personnes composant le noyau familial	Inconnu
Type de chauffage	Cette variable permet de distinguer les logements équipés de chauffage central de ceux qui ne le sont pas.	Inconnu
Type de local d'habitation	Cette variable sert à répartir les locaux d'habitation entre les catégories suivantes : - logements classiques occupés, - autres unités d'habitation, - locaux d'habitation collectifs. Les définitions sont les mêmes que celles relatives à la variable Conditions de logement.	Inconnu
Type de ménage privé	Spécification du ménage auquel appartient chaque individu.	Inconnu

Type de noyau familial	Spécification du noyau familial auquel appartient chaque individu à l'intérieur du ménage	Inconnu
Nombre d'habitants	-	N (Fréquence absolue)
Nombre de ménages privés	-	N (Fréquence absolue)
Densité de population	Nombre d'habitants par km ²	Habitants/km ²
Rapport de féminité	Nombre de femmes pour 100 hommes	% (Pourcentage)
Taille moyenne des ménages privés	Nombre moyen de personnes par ménage	N (Fréquence absolue)
Part de la population âgée de moins de 15 ans dans la population totale	-	% (Pourcentage)
Part de la population âgée de 65 ans et plus dans la population totale	-	% (Pourcentage)
Taux de dépendance vieillesse	Rapport entre le nombre de personnes de 65 ans et plus et le nombre de personnes de 15 à 64 ans	% (Pourcentage)
Part de la population de 20 ans et plus ayant un diplôme de l'enseignement supérieur	-	% (Pourcentage)
Part des ménages privés composés d'un couple avec au moins un enfant	-	% (Pourcentage)
Part des ménages privés composés d'un couple sans enfant	-	% (Pourcentage)
Part des ménages privés composés d'une seule personne	-	% (Pourcentage)
Part des ménages privés composés d'une famille monoparentale	-	% (Pourcentage)
Part d'étrangers avec une nationalité d'un pays de l'UE-27 dans la population totale	-	% (Pourcentage)
Part d'étrangers dans la population totale	-	% (Pourcentage)

Part d'étrangers avec une nationalité d'un pays hors de l'UE-27 dans la population totale	-	% (Pourcentage)
Part de la population active occupée travaillant hors de sa province de résidence	-	% (Pourcentage)
Part de personnes mariés dans la population âgée de 18 ans et plus	-	% (Pourcentage)
Part de personnes vivant en partenariat enregistré dans la population âgée de 18 ans et plus	-	% (Pourcentage)
Part de la population totale née dans un pays de l'UE-27 (hors Belgique)	-	% (Pourcentage)
Part de la population totale née à l'étranger	-	% (Pourcentage)
Part de la population totale née hors de l'UE-27	-	% (Pourcentage)
Part de la population totale ayant emménagé dans son logement actuel au cours de l'année 2010	-	% (Pourcentage)
Part de la population ayant résidé à l'étranger et ayant immigré en 1980 ou après	-	% (Pourcentage)
Part de salariés dans la population active occupée	-	% (Pourcentage)
Part d'indépendants avec ou sans employés dans la population active occupée	-	% (Pourcentage)
Part de logements occupés par leur propriétaire dans l'ensemble des logements classiques occupés dans des bâtiments résidentiels	-	% (Pourcentage)
Part de logements dans des bâtiments avec un seul logement dans l'ensemble des logements classiques occupés dans des bâtiments résidentiels	-	% (Pourcentage)

Part des logements classiques occupés dans des bâtiments résidentiels construits à partir du 1er janvier 2001	-	% (Pourcentage)
Part des logements classiques occupés dans des bâtiments résidentiels construits à partir du 1er janvier 1991	-	% (Pourcentage)
Nombre de logements classiques occupés dans des bâtiments résidentiels	-	N (Fréquence absolue)
Age moyen de la population	-	Inconnu
Part de la population de 15 à 64 ans dans la population totale	-	% (Pourcentage)
Taux de chômage des 15-64 ans	Part de la population active inoccupée dans la population active âgée de 15 à 64 ans	% (Pourcentage)
Taux d'emploi des 15-64 ans	Part de la population active occupée dans la population âgée de 15 à 64 ans	% (Pourcentage)
Taux d'emploi des 20-64 ans	Part de la population active occupée dans la population âgée de 20 à 64 ans	% (Pourcentage)
Taux d'activité des 15-64 ans	Part de la population active dans la population âgée de 15 à 64 ans	% (Pourcentage)
Part des logements classiques occupés dans des bâtiments résidentiels construits avant le 1er janvier 1919	-	% (Pourcentage)
Les logements classiques occupés	Il s'agit des logements classiques servant de résidence habituelle à un ou plusieurs ménages privés.	N (Fréquence absolue)
Les locaux d'habitation	Cet ensemble regroupe tous les locaux servant de résidence habituelle à une ou plusieurs personnes.	N (Fréquence absolue)
Les logements classiques	Les logements classiques sont définis comme des ensembles distincts et indépendants de locaux du point de vue architectural, qui sont conçus pour servir d'habitation humaine permanente. A la date du recensement, ils peuvent être soit utilisés comme résidence, soit être vacants, soit encore être des logements saisonniers ou des résidences secondaires.	N (Fréquence absolue)

Les ménages privés	Cet ensemble regroupe les personnes vivant seules dans un logement et les groupes de plusieurs personnes vivant dans un même logement et pourvoyant ensemble aux besoins essentiels de l'existence.	N (Fréquence absolue)
Les noyaux familiaux	Un noyau familial est constitué de deux personnes ou davantage qui vivent dans le même ménage et dont les liens sont ceux de mari et d'épouse, de partenaires en partenariat enregistré, de partenaires vivant en union consensuelle, ou de parent et d'enfant.	N (Fréquence absolue)
La population active occupée	Cette population regroupe toutes les personnes pourvues d'un emploi.	N (Fréquence absolue)
Population	Population totale résidant en Belgique (demandeurs d'asile compris).	N (Fréquence absolue)